



Synthèse de la séance du 28 janvier 2010

Nous vous rappelons que l'intégralité du procès-verbal de cette séance est disponible en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Flash
délibérations

✓ Délibération n° 01/01/10 Personnel communal – Création et

suppression de postes. Dans le cadre de la gestion du personnel communal, compte tenu du développement de la commune, des besoins de la population et de la volonté de la commune de garantir un service public de qualité, il s'avère nécessaire de se prononcer sur la création de certains postes.

Parallèlement, pour tenir compte de l'avancement de grade de certains agents, il convient de créer quatre postes. Il est proposé également de supprimer les postes anciennement occupés par ces agents, afin de mettre à jour le tableau des effectifs : *adoptée à l'unanimité.*

✓ Délibération n° 02/01/10 Personnel communal – Remboursement des

frais de déplacement des agents communaux. Cette délibération doit être adoptée tous les ans pour pouvoir rembourser les frais de déplacement à la directrice de la crèche, à la directrice du centre de loisirs et à la responsable de l'insertion socioprofessionnelle du service de l'animation socioculturelle : *adoptée à l'unanimité.*

✓ Délibération n° 03/01/10 L.G.V. – Désignation des élus chargés du suivi

du dossier. Par délibération n°18/12/09 du 22 décembre écoulé, le Conseil municipal a réaffirmé solennellement son opposition au passage de la L.G.V. PACA par Cuges et a exigé la réalisation d'une étude préalable sur les risques induits par le passage de la L.G.V. sur le réseau karstique servant de seul exutoire aux eaux de ruissellement de la commune. Considérant cette nouvelle phase d'élaboration, il convient de désigner les élus qui seront chargés du suivi du dossier L.G.V. : *adoptée à l'unanimité.*

Monsieur Quinard évoque la réunion qui s'est tenue à Agora avec les acteurs de RFF le 14 janvier dernier en présence d'Yves Cousquer, conseiller du gouvernement, Jean-Michel Cherrier, chef de projet PACA et Philippe Marzolf, responsable de la commission nationale de Débat Public. Lors de cette réunion, un échéancier a été présenté et la date de démarrage des études a été fixée : les études vont commencer pour arriver d'ici 2 ans à un cadrage plus précis (1000 m de large), puis 2 ans plus tard un avant-projet sommaire à 500 m de large affinera l'étude.

Selon monsieur Quinard, il est clair que la commune de Cuges présente un problème lié à son réseau karstique. Ce point clef fera partie des études qui seront abordées dans la première phase en juillet 2010.

Monsieur Destrost remercie monsieur le maire d'avoir pensé à lui et de l'intégrer au groupe des élus qui seront chargés du dossier LGV. Il souligne son implication et montre qu'il a toujours milité pour que la LGV ne passe pas par Cuges.

Monsieur le maire indique qu'il y a deux sortes de concertation : l'une légale, officielle et obligatoire où les 3 représentants du Conseil municipal seront présents et l'autre qui est une concertation imposée et qui a été demandée par monsieur le Député, accompagné des élus de la Penne, de Cuges, de l'Agglo et de Gémenos, lors du déplacement à l'Elysée. Cette dernière consultation aura lieu tous les six mois. Il y a quatre jours, une réunion s'est tenue avec le chef de projet RFF où monsieur Gubler et monsieur le maire étaient présents. Lors de cette rencontre, monsieur Cousquer a proposé de se placer dans

la perspective 2040 afin de voir le trafic qu'il y aura. Monsieur le maire ajoute que si la métropole englobe les 80 communes, c'est vers Aix qu'il y aura un développement, ainsi le cœur de la métropole sera alors Aix et non Marseille ; tous les efforts vont se mobiliser dans ce sens, souligne-t-il. Un prochain rendez-vous est fixé dans 6 mois.

Monsieur Gubler indique qu'il faut continuer à se mobiliser et à mettre en avant les problèmes écologiques et environnementaux tout en continuant la pression sur les aspects techniques et politiques.

Monsieur Destrost adhère totalement à ce qui vient d'être dit. Il cite également les difficultés liées à l'entrée sur Nice, où techniquement des gênes vont apparaître car on va se servir de tronçons qui sont déjà saturés, tel le faisceau qui dessert Marseille et Nice.

- - -

Elus chargés du suivi du dossier L.G.V.

- ⇒ Gilles Aicardi, maire ;
- ⇒ Joël Quinard, conseiller municipal délégué ;
- ⇒ Bernard Destrost, conseiller municipal.

Monsieur le maire indique que face à la catastrophe que vient de connaître Haïti, la solidarité communale s'est mise en place : un loto a été organisé par les associations du Club de l'Age d'Or, du Foyer rural, des Anciens combattants et de la Capricieuse ; les bénéfices seront redistribués à l'Unicef. Monsieur le maire précise que la deuxième phase des secours vient de se mettre en place : l'aide médicale. L'Etat a demandé aux sapeurs pompiers de se mobiliser ; monsieur Vincent Chapuis, sapeur pompier volontaire cugeois et infirmier est parti à Haïti en début de semaine. Parallèlement, un projet de reconstruction coordonné par la Région va voir le jour et regroupera les communes, le Conseil général, le Conseil Régional, le Canal de Provence, la SEM et l'Union des maires afin de restaurer un village entièrement (eau, assainissement...). L'aide de la Fondation de France sera alors sollicitée.

**Monsieur le maire,
après avoir répondu
aux questions du
public, lève la séance
du Conseil municipal à
21h45.**

